

NOTE D'INFORMATION
INFLUENZA AVIAIRE et MALADIE de NEWCASTLE 06/02/2023

La situation sanitaire française s'améliore mais reste évolutive avec 561 foyers d'IAHP depuis le 01/08/2022 dont 204 cas sur la faune sauvage, 283 foyers en oiseaux domestiques et 74 sur oiseaux captifs. L'incidence mensuelle baisse en Pays de Loire mais de nouveaux foyers sont signalés dans le Sud-Ouest (Gers notamment avec 9 foyers détectés les 4 dernières semaines) et en Bretagne. La stratégie de dépopulation se poursuit dans le Sud-Ouest avec des baisses de remise en place de l'ordre de 40% ces dernières semaines.

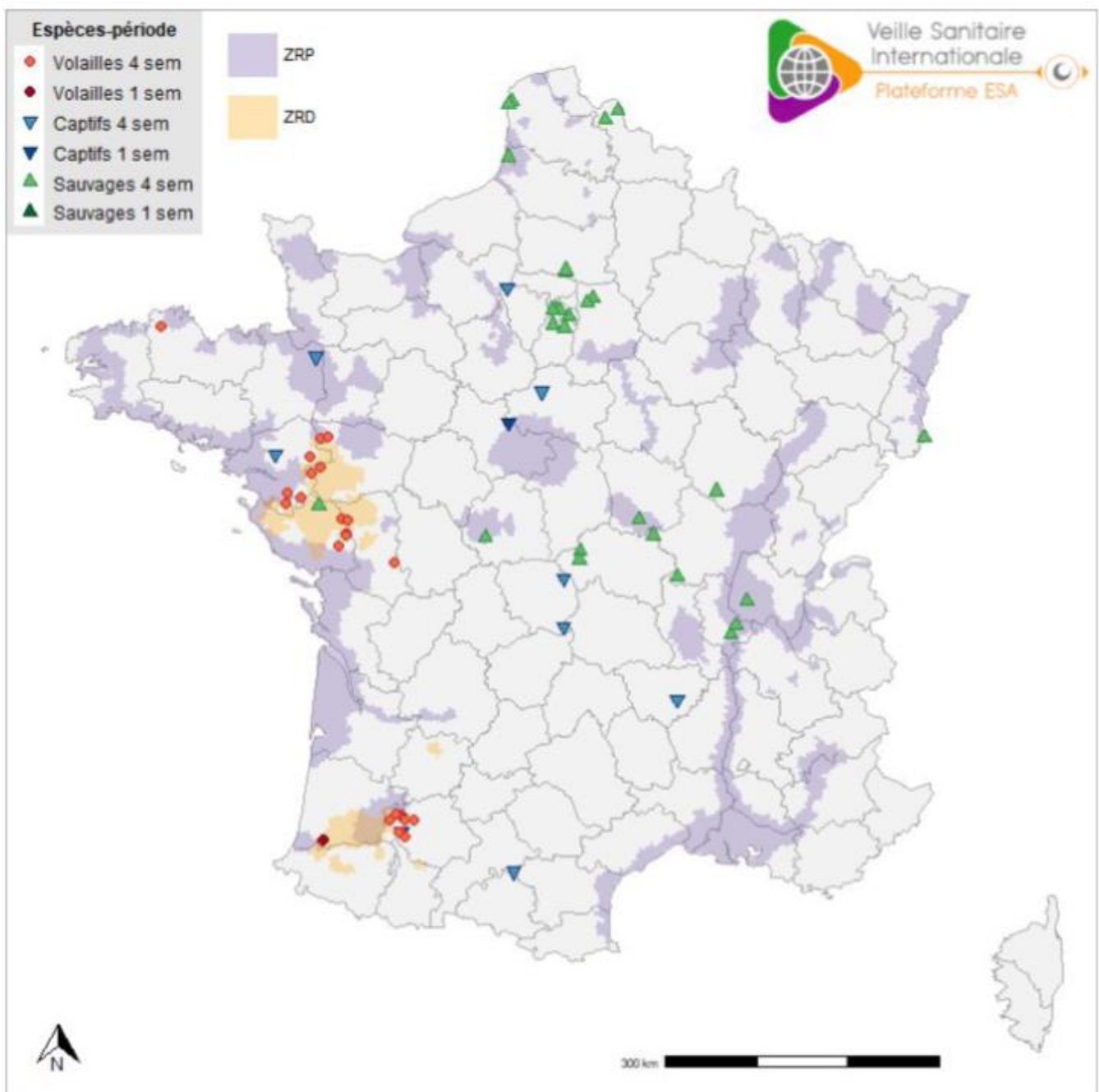
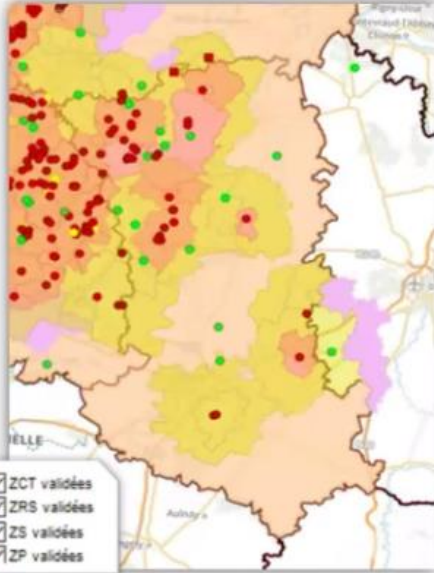


Figure 3. Localisation des foyers de « volailles », foyers chez les oiseaux captifs et cas sauvages détectés en France métropolitaine sur les quatre dernières semaines et sur la semaine précédant le 29/01/2023. Les définitions de compartiment sont celles du Règlement 2016/429. Les ZRP et ZRD sont représentées respectivement en violet et jaune sur le fond de carte (source : DGAL, Commission européenne ADIS le 30/01/2023).

1.4. Situation sanitaire Nouvelle-Aquitaine au 01/02/2023

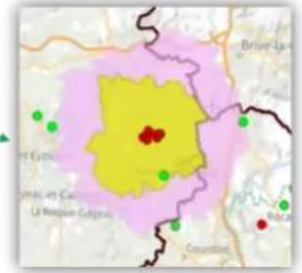
DEUX-SEVRES

dernier foyer (pondeuses) en date du 12/01 (36 foyers au 12/01)
 PDL: dernier foyer en date du 18/01



DORDOGNE

levée ZP le 26/01;
 levée ZS prévue le 03/02



CREUSE

- 2 foyers basse-cour



HAUTES-PYRENEES

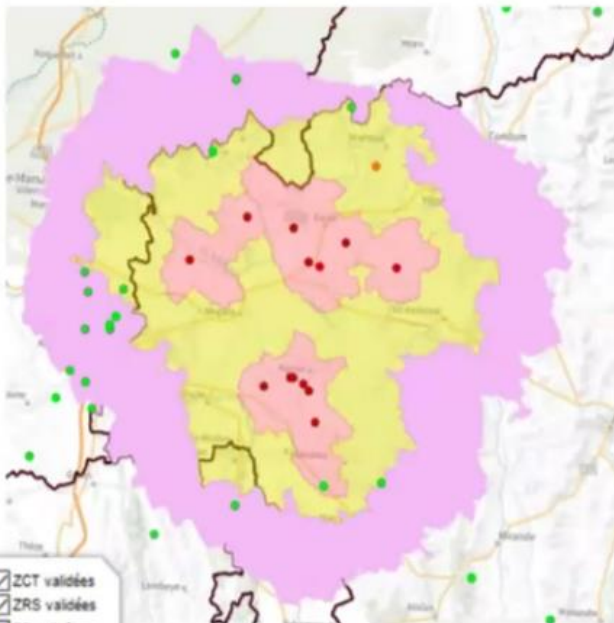
Levée des zones réglementées (foyer de Bordes)



• Direction régionale de l'alimentation, l'agriculture et de la forêt de Nouvelle Aquitaine – SRAL

6

Situation sanitaire: foyers Gers au 01/02/2023



GERS

- 7 foyers zone « nord » (Manciet, Laujuzan, Eauze...)
- 5 foyers zone « sud » (Aignan) + 1 foyer basse-cour confirmé le 26/01

LOT ET GARONNE

- 2 communes en ZRS en lien avec foyers du 32

LANDES

- ZS et ZRS secteur Parlebosc
- ZS et ZRS secteur Hontanx

PYRENEES-ATLANTIQUES

- 12 communes en ZRS en lien avec foyers du 32

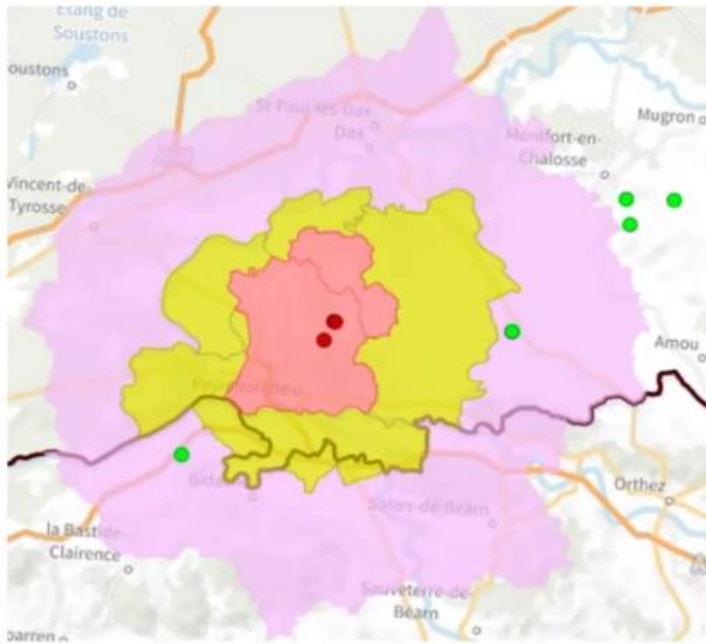
HAUTES-PYRENEES

- 15 communes en ZRS en lien avec foyers du 32

, l'agriculture et de la forêt de Nouvelle Aquitaine – SRAL

7

Situation sanitaire: foyers Landes le 01/02/23



LANDES:
- 3 foyers à CAGNOTTE: ZP ZS ZRS

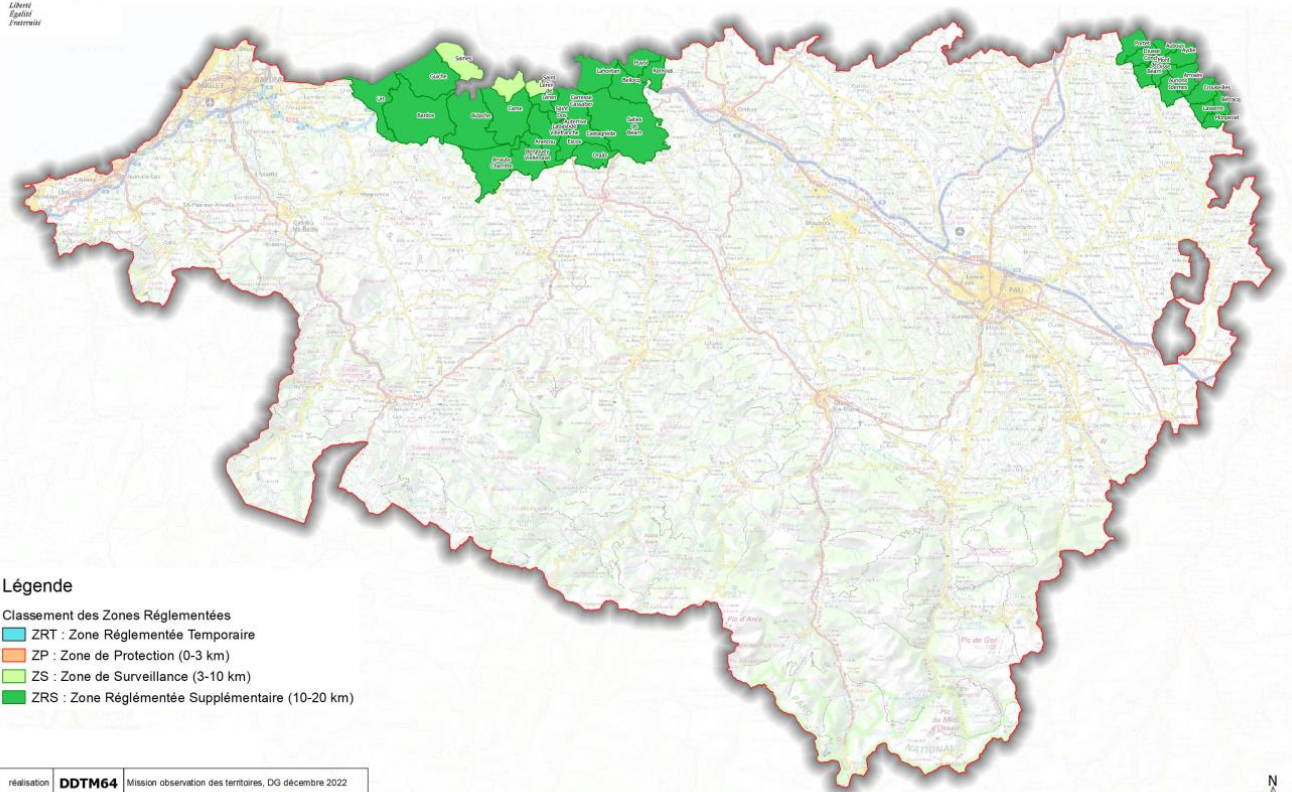
PYRENEES- ATLANTIQUES
- 3 communes en ZS et 20 communes en ZRS



, l'agriculture et de la forêt de Nouvelle Aquitaine – SRAL

8

Influenza aviaire - Département des Pyrénées-Atlantiques Zones réglementées au 27 janvier 2023 à 18 h



Légende

Classement des Zones Réglementées
 ZRT : Zone Réglementée Temporaire
 ZP : Zone de Protection (0-3 km)
 ZS : Zone de Surveillance (3-10 km)
 ZRS : Zone Réglementée Supplémentaire (10-20 km)

réalisation	DDTM64	Mission observation des territoires, DG décembre 2022
source	Préfecture - DDPP64	©IGN-BD PARCELLAIRE@2017, SCAN-REG@2017



A noter par ailleurs une Zone réglementée Newcastle autour de GUICHE (64) suite à découverte d'un foyer en élevage de Pigeons de chair, foyer qui entraîne une perte de statut indemne sur 3 mois en France ; il est rappelé que la vaccination contre la Maladie de Newcastle est obligatoire en élevage de pigeons.